



**Groupement de commande
Ville + CCAS de Varangéville**

**Marché public de prestation de service
restauration collective N° 001/2019**

-

**Fourniture et livraison de repas confectionnés pour
les différents services de la commune de
Varangéville**

Règlement de consultation

**Consultation lancée :
Le jeudi 18 avril 2019**

**Remise des offres :
Le lundi 03 juin 2019 à 12h**

Sommaire

Article 1 - Objet de la consultation	3
Article 2 : Modalités de la consultation	3
1-1 Groupement de commandes	3
2-1 Définition de la procédure	3
2-2 Décomposition en lots	4
2-3 Options	4
2-4 Durée du marché.....	4
2-5 Modalités d'exécution du marché	4
Article 3 : Présentation des offres	4
3-1 Rédaction et délai de validité	4
3-2 Documents fournis aux candidats	4
3-3 Composition de l'offre à remettre par le candidat.....	5
3-4 Consultation du DCE	5
3-5 Visite des sites de restauration.....	5
Article 4 : Sélection des candidats	5
4.1 Elimination des candidats	5
4-2 Jugement des offres	6
Article 5 : Conditions d'envoi et de remise des offres	6
Article 6 : Renseignements complémentaires	7

Article 1 - Objet de la consultation

Le présent marché porte sur une prestation de service de restauration collective comprenant la fourniture et la livraison de repas confectionnés aux différents services de la Ville de VARANGEVILLE.

Les repas seront préparés par le prestataire sur son propre lieu de production puis livrés aux services concernés.

Le prestataire assure l'organisation générale du service : approvisionnement, préparation, conditionnement et livraison des repas sur site.

LOT n°1 : Fourniture et livraison de repas en liaison chaude aux services enfance et jeunesse de la ville de Varangéville :

- Le restaurant scolaire
- La Halte garderie « les Ptis Pierrots »
- L'espace jeunes
- Le centre de loisirs (petites et grandes vacances)

LOT n°2 : Fourniture et livraison de repas en liaison chaude ou froide pour les personnes âgées du CCAS

- Personnes âgées du foyer résidence « Les Chardonnerets »

Article 2 : Modalités de la consultation

1-1 Groupement de commandes

La consultation se fait sous la forme d'un groupement de commande en application de l'article L2113-6 et suivant du code pratique de la commande publique

Membres du groupement de commande :

- Mairie de Varangéville
- CCAS de Varangéville

Le coordonateur de ce groupement de commande est la Mairie de Varangéville dans les conditions fixées par la convention de groupement de commande en date du 15 avril 2016.

2-1 Définition de la procédure

Le présent marché est un marché de services relevant de l'article L1111-4 du code pratique de la commande publique 2019

Il est passé selon une procédure d'appel d'offres en application de l'article R2161- et suivant du code pratique de la commande publique.

2-2 Décomposition en lots

Le présent marché est alloti et comporte 2 lots :

LOT n°1 : Fourniture et livraison de repas confectionnés en liaison chaude aux services enfance et jeunesse de la ville de Varangéville

LOT n°2 : Fourniture et livraison de repas confectionnés en liaison chaude ou froide aux personnes âgées du CCAS de Varangéville

2-3 Options

Le présent marché ne comporte pas d'option.

2-4 Durée du marché

Le présent marché prendra effet le 1er juillet 2019 pour une durée de trois années. Il sera résiliable au 30 juin de chaque année, sous réserve du respect d'un délai de préavis de quatre mois francs avant la date de prise d'effet de la résiliation, suivant les modalités définies aux Conditions Générales.

2-5 Modalités d'exécution du marché

Les modalités d'exécution des prestations sont fixées dans le CCAP et CCTP et ne peuvent en aucun cas être modifiées.

Article 3 : Présentation des offres

3-1 Rédaction et délai de validité

Les offres des candidats seront entièrement exprimées en Euros et rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Le délai de validité des offres est de 120 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

3-2 Documents fournis aux candidats

- Le Règlement de la Consultation
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- L'Acte d'Engagement (lot n°1 et lot n°2)

3-3 Composition de l'offre à remettre par le candidat

- Une lettre de candidature conforme au modèle DC1 ou document équivalent
- L'acte d'engagement dûment complété et signé par le représentant habilité à le faire
- Le CCAP et le CCTP paraphés et signés
- Les actes spéciaux de sous traitance s'il y en a (conformes au modèle DC4 ou équivalent)
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité
- Un mémoire explicatif permettant d'évaluer la valeur technique de l'offre.

3-4 Consultation du DCE

Le dossier de consultation pourra être envoyé en version dématérialisée par mail à tout candidat qui en fait la demande à l'adresse suivante : Mairie de Varangéville, 11 rue Gambetta, 54 110 VARANGEVILLE, par fax au 03.83.46.69.74 ou par mail à dgs@varangeville.fr

Le dossier de consultation du présent marché peut également être téléchargé :

- Sur le site interne de la commune <http://www.varangeville.fr/fr/46/23/vie-municipale.html>
-
- Sur la plateforme: : www.xmarches.fr

3-5 Visite des sites de restauration

Une visite des sites de restauration peut être organisée sur demande auprès du service concerné (voir les coordonnées en article 6).

Une attestation sera remise au candidat lors de la visite.

Article 4 : Sélection des candidats

4.1 Elimination des candidats

Toute offre ne respectant pas les conditions ci-dessous sera écartée :

- Offre ne comprenant pas l'ensemble des pièces mentionnées à l'article 3-3 du présent règlement de consultation.
- Offre non remise dans les conditions et délais fixés dans le présent règlement de consultation
- Exclusion de plein droit conformément aux articles L2141-1 et suivants du code pratique de la commande publique

4-2 Jugement des offres

Sera retenue par la Commission d'Appel d'Offres, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères hiérarchisés et pondérés de la façon suivante :

1) Prix des repas (note sur 20 points) : 60 %

Montant de l'offre la moins disante / offre analysée x 60 %

2) Valeur technique (note sur 20 points) : 40% décomposée comme suit :

- a. Equilibre des repas et composition des menus : /5 points
- b. Qualité des produits (valorisation de filières courtes, utilisation de produits locaux, produits frais, produits « faits maison »...) : / 5 points
- c. Proposition de repas thématiques : repas améliorés pour les fêtes calendaires, semaine du goût, repas bio... : / 5 points
- d. Organisation et fonctionnement : / 5 points

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue à condition que le candidat produise les certificats des articles R2142-1 et suivants du Code pratique de la commande publique.

Les candidats seront informés du résultat de la consultation par courrier en recommandé avec accusé de réception.

Article 5 : Conditions d'envoi et de remise des offres

La date limite de remise des offres est fixée au **lundi 03 juin 2019 avant 12h00.**

Les offres seront transmises sous pli cacheté à :

Mairie de Varangéville
11, rue Gambetta
54 110 VARANGEVILLE

Offre pour :

Marché public de prestation de services n°001/2019 concernant la fourniture et la livraison de repas pour les différents services de la commune de Varangéville »

LOT N°

NE PAS OUVRIR

Les offres devront être transmises par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à la Mairie de Varangéville (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30)

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la personne publique ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ou ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Les offres peuvent être également être transmises par voie dématérialisée sur la plateforme de dématérialisation prévue à cet effet à l'adresse suivante : www.xmarches.fr

Article 6 : Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique pourront être obtenus auprès de Monsieur le Maire sur demande écrite uniquement :

- Par courrier adressée à :
 - o Mairie de Varangéville - 11, rue Gambetta - 54 110 VARANGEVILLE
- Par mail :
 - o dgs@varangeville.fr
- Par fax : 03.83.46.69.74

Les questions devront parvenir au plus tard 8 jours avant la date de remise des offres. Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats ayant reçu le DCE.

Il ne sera répondu à aucune question par téléphone.